

Managers : acteur essentiel de la santé sécurité de son équipe

Les responsabilités des encadrants en matière de santé et sécurité au travail

DUREE DE LA FORMATION 1 jour

LIEUX DE FORMATION En intra

PUBLIC CONCERNE

Directeur, Encadrant, DRH, RRH, Chargé de sécurité, Chef de chantier, Préventeurs

NOMBRE DE PARTICIPANTS 8 à 10

PREREQUIS

Savoir lire et écrire la langue française

OBJECTIFS

Connaître les enjeux et obligations en santé-sécurité
Clarifier la responsabilité et le rôle du manager dans la prévention
Mobiliser les relais internes et externes de la prévention
Identifier et analyser les risques professionnels
Mettre en œuvre et partager des outils efficaces pour prévenir les accidents et les maladies professionnelles
Convaincre son équipe et l'impliquer au quotidien dans la prévention

PROGRAMME

- Les enjeux de la santé et sécurité
- Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité,
- Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle.
- Les enjeux financiers : coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles, gestion administrative des accidents du travail
- Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail
- Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale
- Les acteurs internes et externes de la prévention
- Les risques professionnels et les facteurs de pénibilité
- Les outils pour prévenir les risques professionnels, les facteurs de pénibilité et les maladies professionnelles
- L'implication des équipes en matière de prévention

RECETTE PEDAGOGIQUE

- études de cas en sous groupe
- outils opérationnels
- partages et retours d'expériences

L'EXPERTISE DU CHEF

En amont :

Chaque participant apporte ses comptes rendu de visite de chantier ou de terrain

Chaque participant apporte les thématiques sécurité traitées en réunion d'équipe

INTERVENANTE

Marie-Christine PATON

Consultante - formatrice en prévention des risques professionnels, sécurité, ergonomie, enregistrée intervenante en prévention des risques professionnels (I.P.R.P)

MODALITES D'EVALUATION

questionnaire d'évaluation des connaissances

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation

Clé USB

TARIFICATION

1200 € / Jour HT

TVA 20%